

17, rue Général de Cambis
BP 10059
30101 ALES CEDEX
Tél. 04 66 54 30 90
real@ville-ales.fr

real.ville-ales.fr

DOCUMENT À RETOURNER À LA RÉGIE DES EAUX D'ALÈS DATÉ ET SIGNÉ

Numéro de contrat: _____

*** Je soussigné(e),**

M. Mme Raison sociale: _____

Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le : _____ à : _____

ou

SIRET (pour les sociétés) : _____

Tél : _____ Adresse Mail : _____

M. Mme

Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le : _____ à : _____

*** vous notifie ma rétractation du contrat portant sur la fourniture de l'eau pour l'adresse suivante:**

Bâtiment : _____ Etage : _____ Numéro de l'appartement : _____

Droit de rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter d'un contrat sans donner de motif, dans un délai de 14 jours (à partir du jour de la conclusion du contrat). Passé ce terme, votre délai de rétractation est expiré. Pour exercer ce droit de rétractation, vous devez nous notifier votre décision au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté par courrier, mail ou avec le présent formulaire. Afin que le délai de rétractation soit respecté, vous devez nous transmettre votre demande avant le terme des 14 jours sus-mentionnés.

Effets de la rétractation

En cas de rétractation de votre part du contrat d'abonnement, nous vous rembourserons tous les paiements perçus, sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard 14 jours à compter de la date où nous sommes informés de votre décision de rétractation. Nous procéderons au remboursement des sommes par virement bancaire. Ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous. Si vous avez demandé de commencer la prestation de fourniture d'eau pendant le délai de rétractation, vous devrez nous payer un montant proportionnel à ce qui vous a été fourni jusqu'au moment où vous nous avez informé de votre rétractation du contrat, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le contrat.

Fait à Alès, le _____

Signature, précédée de la mention "lu et approuvé"